

# COMPTE RENDU

L'an deux mille dix-huit, le 23 février à 10h30,  
légalement convoqué le 12 février,

**Le Comité Syndical** s'est réuni au Capitole en Champagne, 68 Avenue du Président Roosevelt à CHALONS EN CHAMPAGNE, sous la présidence de M. Pascal DESAUTELS.

Etaient présents :

MM. Christophe CORBEAUX et François MOURRA Vice-Présidents,

M. Patrice BARRIER, Mme Claudine BERNIER, MM Francis BLIN, François BOITEUX, Régis BOURGOIN, Pascal BOUXIN, Frédéric CHARPENTIER, Jean-Pierre COLPIN, Jean-Claude MEUNIER (suppléant de Philippe COPP), Mme Annie COULON, MM Daniel DACHELET, Alain DE PAQUIS (suppléant de Charles DE COURSON), Jacky DESBROSSE, Gilles DULION, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Alain FRIQUOT, Mme Sylvie GUENET-NANSOT, MM Claude GUICHON, Christophe GUILLEMOT, Christian HACHET, René HANOT, Yannick KERHARO, Pierre LABAT, Christian LALLEMAND (suppléant d'André LEBLANC), Jean-Paul LEMOINE, Frédéric LEPAN, Jean-Louis LEROY, François MAINSANT, Daniel MAIRE, René MAIZIERES, Dantès MARTINELLI, Jean-Claude MAUDUIT, Philippe MAUSSIRE, André MELLIER, Francis FAGLIN (suppléant de Rachel PAILLARD), Jean PANKOW, Mme Annie PERRARD, MM Pascal PERROT, Maurice PIERRE, Jean-Pierre PINON, Claude PIQUARD, Alain BERGEOT (suppléant de Cyril POINTUD), Guy RIFFE, Bruno ROULOT, Alphonse SCHWEIN, Claude SIMON, Patrick SIMON, Christian SMITH, Philippe SOTER membres,

Etaient excusés :

Mme Jeanne JACQUET, MM, Patrick MAUJEAN, Guillaume MICHAUX, Jean-François PIOT, Jean-Marc ROZE, Janick SIMONNET, Sébastien VACELLIER membres,

Etaient absents :

MM Jean-Pierre FORTUNE, Antoine LEMAIRE, membres,

### Ordre du Jour

- Approbation du PV de la réunion du Comité Syndical du 14/12/2017
- Information du Président
- Compétence Electricité :
  - Finances
    - Compte de gestion, compte administratif et affectation du résultat
    - Budget Primitif 2017
  - Travaux
    - Programmation
    - Extension de réseaux
- Compétence Eclairage Public :
  - Finances
    - Compte de gestion, compte administratif et affectation du résultat
    - Budget Primitif 2017
  - Travaux
    - Programmation
  - Nouveaux adhérents
- Compétence Aménagement Numérique :
  - Finances
    - Compte de gestion, compte administratif et affectation du résultat
    - Budget Primitif 2017
  - Travaux
    - Programmation
- Conventions
  - LOSANGE – Convention tripartite
  - ORANGE
- Questions diverses

➤ **Approbation du PV de la réunion du Comité Syndical du 14/12/2017**

Dans l'information du Président, celui-ci a :

- Modifié l'ordre du jour,
- Informé le Comité des difficultés à percevoir les subventions liées à la TEPCV,
- Informé les membres du retard dans l'avancement des travaux d'électrification rurale,

Le Comité a approuvé :

- Le PV de la réunion du 14 décembre 2017,
- Le Rapport d'Orientations Budgétaires pour l'année 2018,
- Le versement des subventions d'équilibre aux budgets annexes,
- Les autorisations de paiement des budgets principal et annexes 2018,
- La liste des extensions,
- L'adhésion de 9 membres supplémentaires à la compétence EP option 1,
- Le Compte-Rendu Annuel d'Activité du Concessionnaire GRDF,

Le Comité a validé :

- La modification de l'ordre du jour,
- L'admission en non-valeur d'un produit irrecouvrable,
- Le contrat d'assurance statutaire CNP,
- La programmation complémentaire,

Le Comité a refusé :

- L'adhésion des communes présentées à la compétence EP option 2,

Le Comité a autorisé le Président :

- A préparer les budgets du Syndicat dans le même sens que le Rapport d'Orientations Budgétaires,
- A signer les conventions de mise à disposition d'ouvrage à ORANGE,

**Le Comité approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 14 décembre 2017.**

➤ **Information du Président**

Le Président remercie les membres du Comité Syndical pour leur assiduité aux réunions en précisant que plus de 90 % des membres sont présents ce jour.

Monsieur le Président indique qu'ayant eu l'ensemble des éléments comptables de l'année 2016 de la part de notre Trésorier Payeur, vous voterez les comptes de gestion et comptes administratifs des différents budgets. De ce fait, en juin, il ne sera éventuellement proposé qu'un budget supplémentaire ainsi qu'une programmation complémentaire.

Il ajoute que Monsieur le Directeur Territorial d'ENEDIS nous rejoindra en fin de réunion ainsi que Monsieur OGIER, successeur de Monsieur VIGNERON chez ORANGE.

Enfin, concernant le déploiement du FTTH et les probables sollicitations de LOSANGE vis-à-vis de nos entreprises, Monsieur le Président précise qu'il leur a écrit afin de leur préciser qu'il était hors de question qu'elles ne soient pas en mesure de répondre favorablement à nos commandes parce que répondant à celles de LOSANGE même si tout sera mis en œuvre pour favoriser le déploiement du FTTH par le SIEM (coordination, appuis communs...).

➤ **Compétence Electricité**

➤ **Finances**

Vote des Comptes Administratifs et Comptes de Gestion 2016

M. le Président procède à la présentation et aux votes des Comptes de Gestion.

**Les membre du Comité approuve les comptes de Gestion présentés pour la Compétence Electricité, Eclairage Public et Aménagement Numérique.**

La présentation des comptes administratifs est donnée.

Monsieur le Président sort de la salle pour laisser la place à l'approbation des Comptes Administratifs. Monsieur CORBEAUX, Vice-Président du SIEM est appelé à la présidence.

**Les membres du Comité valident à l'unanimité les Comptes Administratifs des compétences Electricité, Eclairage Public et Aménagement Numérique.**

A son retour, Monsieur le Président remercie les membres du Comité pour leur confiance.

**Budget primitif 2018**

La présentation ci-dessous est faite par chapitre, sur deux années budgétaires (les crédits inscrits pour le BP 2018 et crédits votés pour le BP de 2017 - hors Restes à Réaliser et Décisions Modificatives), pour les dépenses et recettes réelles.

Les opérations d'ordres sont reprises en synthèse.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**  
**Dépenses réelles de fonctionnement**

Chapitres	BP 2017	BP 2018	Evolution 2018/2017	Observations
011 - Charges à caractère général	325 100,00 €	1 361 050,00 €	318,66%	Charges de fonctionnement du SIEM - La hausse significative s'explique par l'inscription de 960.000 € de frais de câblage auparavant effectué par Orange
012 - Charges de personnel	780 000,00 €	886 000,00 €	13,59%	Reprise du salaire du personnel de l'Aménagement Numérique. Embauche d'un adjoint technique. Indemnité compensatrice de la hausse de la CSG.
022 - Dépenses imprévues	- €	25 000,00 €	ns	
65 - Indemnités des élus	43 000,00 €	44 000,00 €	2,33%	
6541 - Créances admises en non-valeur	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00%	
658 - Charges diverses de la gestion courante	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00%	Participations et subventions restaurant administratif
67 - Charges exceptionnelles	1 500,00 €	8 500,00 €	466,67%	Titres annulés sur exercices antérieurs.
67441 - Subventions d'équilibre aux budgets annexes	1 745 413,45 €	2 415 157,00 €	38,37%	Subvention budget EP : 2 319 660 € Subvention budget AN : 95 497 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 901 513,45 €</b>	<b>4 746 207,00 €</b>	<b>63,58%</b>	

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**  
**Recettes réelles de fonctionnement**

Chapitres	BP 2017	BP 2018	Evolution 2018/2017	Observations
013 - Atténuation de charges	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00%	Recettes atténuant certaines charges du SIEM
73 - Impôts et taxes	5 100 000,00 €	5 200 000,00 €	1,96%	Recettes de la Taxe Communale de Consommation Finale d'Electricité (TCCFE)
74 - Dotations et participations	13 322,00 €	13 000,00 €	-2,42%	Remboursement d'une partie du contrat avenir (congés maternité de l'agent en CAE)
75 - Autres produits de gestion courante	4 596 000,00 €	4 500 000,00 €	-2,09%	Redevances versées par les concessionnaires
758 - Produits de gestion courante	- €	960 000,00 €	ns	Remboursement par Orange des frais de câblage
76 -Produits financiers	50,00 €	50,00 €	0,00%	
<b>TOTAL</b>	<b>9 710 372,00 €</b>	<b>10 674 050,00 €</b>	<b>9,92%</b>	

Les recettes réelles de fonctionnement présentées ci-dessus sont en augmentation de 9.92% par rapport à l'exercice 2017 s'expliquant par le remboursement par Orange des frais de câblage supportés en dépenses de fonctionnement.

#### AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement réel correspond à l'épargne dégagée par la section de fonctionnement, permettant de couvrir en partie les dépenses d'investissement pour équilibrer le budget.

Pour le budget primitif 2018, on constate, malgré l'augmentation des dépenses réelles de fonctionnement que la capacité d'autofinancement augmente de 23,38%. Cela s'explique par un excédent de fonctionnement reporté d'un montant de 6 352 905,67 € contre 3 160 097,72 € en 2016.

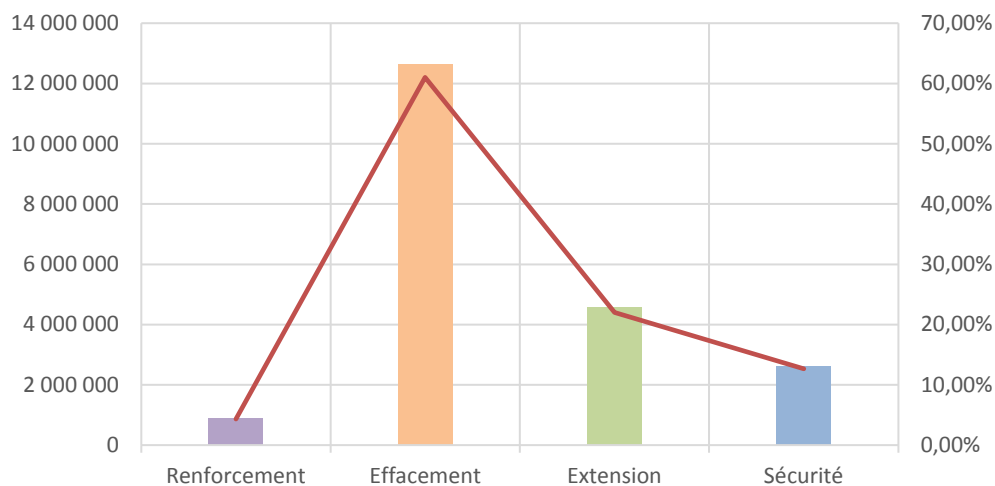
BP 2017	BP 2018	Evolution 2018/2017
9 823 956,47	12 120 748,67	23,38%

**SECTION D'INVESTISSEMENT**  
**Dépenses réelles d'investissement**

Chapitres	BP 2017	BP 2018	Evolution 2018/2017	Observations
020 - Dépenses imprévues	28 151,47 €	50 000,00 €	77,61%	
13 - Subventions d'investissement	110 000,00 €	250 000,00 €	127,27%	Remboursement de sommes trop perçues sur travaux d'extension
20 - Immobilisations incorporelles	165 000,00 €	556 000,00 €	236,97%	Frais pour la numérisation cadastrale - Mise en place du Plan de Corps de Rue Simplifié
21 - Immobilisations corporelles	223 500,00 €	208 000,00 €	-6,94%	Installations générales - Matériel de transport - Matériel informatique et mobilier
23 - Immobilisations en cours	17 409 768,00 €	20 732 628,67 €	19,09%	Dépenses pour les travaux d'électricité
45 - Opérations sous mandat - Dépenses	- €	4 800 000,00 €	ns	Frais de câblage France Telecom (recette équivalente) - Opérations pour compte de tiers
261 - Titres de participations	- €	300 000,00 €	ns	Prise de participation dans une SEM
<b>TOTAL</b>	<b>17 936 419,47 €</b>	<b>26 896 628,67 €</b>	<b>49,96%</b>	

Les dépenses d'investissement sont en augmentation de 49,96 % par rapport au budget primitif 2017 s'expliquant par les opérations pour compte de tiers que l'on retrouve en recettes. En déduisant ces opérations la hausse s'élève à 23,19 %.

**Répartition des travaux par type**

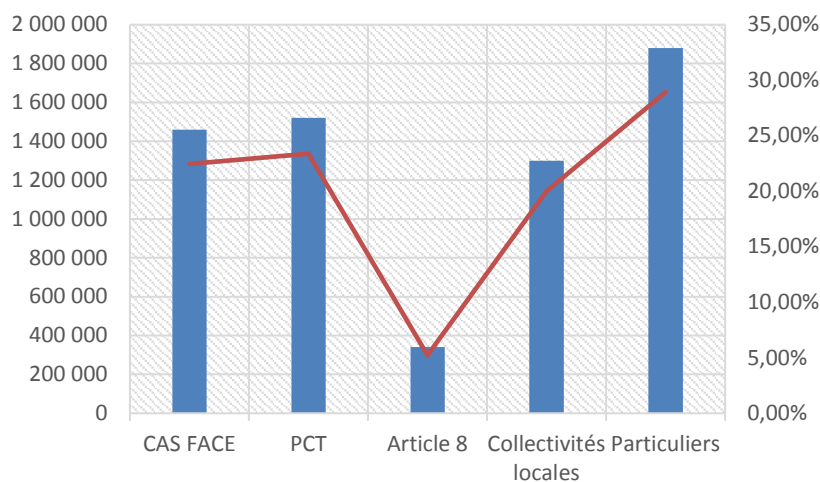


**SECTION D'INVESTISSEMENT**  
**Recettes réelles d'investissement**

Chapitres	BP 2017	BP 2018	Evolution 2018/2017	Observations
10 - FCTVA	50 000,00	19 100,00	-61,80%	Déclaration FCTVA 2018 sur dépenses réalisées en 2016
13 - Subventions d'investissement	4 185 370,00	6 500 000,00	55,30%	Subventions CAS FACE, Article 8 Enedis, PCT. Participations des collectivités locales et particuliers aux travaux.
27 - Autres immobilisations	2 925 296,00	3 296 780,00	12,70%	Récupération de TVA
45 - Opérations sous mandat - Recettes	0,00	4 800 000,00	ns	Frais de câblage France Telecom (dépense équivalente) - Opérations pour compte de tiers
<b>TOTAL</b>	<b>7 160 666,00</b>	<b>14 615 880,00</b>	<b>104,11%</b>	

La hausse de 104,11 % n'est pas significative. En retirant (comme les dépenses) les opérations pour compte de tiers, elle s'élève à 37,08 %. Cette augmentation s'explique par la hausse des travaux d'extension de réseaux.

**Recettes d'investissement 2018**





En synthèse, le budget primitif 2018 du SIEM s'équilibre en mouvements réels et en mouvements d'ordre comme suit :

	DEPENSES BP 2018		RECETTES BP 2018	
FONCTIONNEMENT	Dépenses réelles	4 746 207,00 €	Recettes réelles	10 674 050,00 €
	Dépenses d'ordre	12 280 748,67 €	Résultat antérieur reporté 2017	6 352 905,67 €
	<b>TOTAL Fonctionnement</b>	<b>17 026 955,67 €</b>	<b>TOTAL Fonctionnement</b>	<b>17 026 955,67 €</b>
INVESTISSEMENT	Dépenses réelles	29 015 559,67 €	Recettes réelles	24 034 370,37 €
	Dépenses d'ordre	3 296 780,00 €	Recettes d'ordre	15 577 528,67 €
	Résultat antérieur reporté 2017	7 299 559,37 €		
	<b>TOTAL Investissement</b>	<b>39 611 899,04 €</b>	<b>TOTAL Investissement</b>	<b>39 611 899,04 €</b>

Le Président sollicite l'approbation du Comité Syndical pour ce Budget Primitif 2018, conformément aux éléments présentés ci-dessus.

Le Budget Primitif est équilibré en dépenses et en recettes :

- En fonctionnement à 17 026 955,67 €
- En investissement à 39 611 899,04 €

Ces montants tiennent compte de la reprise du résultat après le vote du compte administratif 2017 et des restes à réaliser.

La maquette budgétaire est disponible sur demande.

**A l'unanimité, les membres du Comité approuve le Budget Primitif 2018.**

## ➤ Travaux

La liste détaillée des opérations proposées ci-dessous correspond à une première proposition de programmation de travaux. Elle est conforme avec notre capacité d'investissement pour l'année 2018. Une seconde programmation, en juin, permettra de réajuster, le cas échéant, cette liste tant sur le nombre que sur les montants d'investissement.

Type de travaux	Communes	Désignation	Montant des travaux HT
Effacement	AMBONNAY	Rue des Arpents	82 000,00 €
	AVENAY VAL D'OR	Rues des Moulins, René Corbet et Gaston Paris	180 000,00 €
	BARBONNE FAYEL	Partiel Rue de la Gare	14 500,00 €
	BEAUNAY	Rue de Vauchat	45 000,00 €
	BEINE NAUROY	Rue des Ecoles	63 000,00 €
	BETHENIVILLE	Rue du Neuf Bourg	235 000,00 €
	BIGNICOURT SUR SAULX	Grande Rue et rue de l'Eglise	54 000,00 €
	BLESME	Rue d'Haussignemont (RD16)	55 000,00 €
	BOURSAULT	Rue de l'Ascension	35 000,00 €
	LE BREUIL	Place Saint Martin	67 000,00 €
	CHAINTRIX BIERGES	Rue du Gué	82 000,00 €
	CHALONS EN CHAMPAGNE	Rue François	25 000,00 €
	CHALTRAIT	Grande Rue (RD38 et RD 40)	175 000,00 €
	CHAMPIGNEUL CHAMPAGNE	Rue du Jard	48 000,00 €
	CHAMPIGNY SUR VESLE	Rue de Thillois	62 500,00 €

Type de travaux	Communes	Désignation	Montant des travaux HT
	CLAMANGES	Rue Jean Brion - 2ème Tranche	46 000,00 €
	CLESLES	Traverse RD 52 1ère tranche	107 000,00 €
		Traverse RD 52 2ème tranche	122 000,00 €
	VAL DES MARAIS	Rue st fal à Aulnay aux Planches	43 000,00 €
	CORMICY	Rues Gal Leclerc, Prevoteau, L. Bourgeois	106 500,00 €
	CORMONTREUIL	Rue Gérard Chardonnet	158 000,00 €
	COURCY	Rue de Rocquincourt	68 000,00 €
		Rue du Trésor	23 000,00 €
	COURGIVAUX	Rues de Bel Air	95 000,00 €
	COURMAS	Rue St Vincent	105 000,00 €
	DAMERY	Rues Pierre Curie et de la Tannerie	113 000,00 €
	DORMANS	Rue des Moussiaux	28 000,00 €
	DROSNAY	Au poste "Pré Seigneur"	46 000,00 €
	EPERNAY	Avenue Jean Jaurès 2ème Tranche	99 000,00 €
	ESCLAVOLLES LUREY	Partiel RD 51	86 000,00 €
	FAGNIERES	Avenue Charles De Gaulle	16 000,00 €
		Route d'Eprenay - 1ère Tranche	165 000,00 €
	FAUX VESIGNEUL	Voie Romaine	23 000,00 €
	FAVRESSE	Au Château d'Eau	18 000,00 €
		RD60	30 000,00 €
	FERE CHAMPENOISE	Rues des Crayères et des Rochelles	103 000,00 €
	FISMES	Rond-point de Fismette	35 000,00 €
		Rue Joseph Misiak	58 000,00 €
	GUEUX	Efft Bcht rue du Lac	15 000,00 €
		Rues de la Hovette et du Circuit	47 000,00 €
	HEILTZ LE MAURUPT	Rue du Moulin	38 000,00 €
	HUMBAUVILLE	Rue du Four	35 000,00 €
	LINTHELLES	Rue de Linthes	29 000,00 €
	LINTHES	Hameau de la Gare	68 000,00 €
	MAILLY CHAMPAGNE	Rues H. Jolicoeur, Hoche et Kellermann	125 000,00 €
	MOIVRE	RD n°54	35 000,00 €
	MONCETZ L'ABBAYE	Rue de l'Isle	32 000,00 €
	MONTMIRAIL	Rue des Glycines	153 000,00 €
	LA NEUVILLE AUX BOIS	Traverse CD 270	84 000,00 €
	NEUVY	BT Partiel RD375	49 000,00 €
	NOIRLIEU	Rues du Marronnier, des Acacias et du Gal Estienne	105 000,00 €
	OEUILLY	Rue de l'Ecole - Hameau de Montvoisin	81 000,00 €
	OGER	Ferme Saint Antoine	45 000,00 €
	ORMES	Chemin des Ruelles	31 000,00 €
	PARGNY LES REIMS	Rue des Monts Coupés	37 000,00 €
	PASSAVANT EN ARGONNE	Rue Blanchard	33 000,00 €
	PEVY	Rue Porte Goliva et rue des Creutes	59 000,00 €
	PIERRY	Rue de l'égalité et Allée de la Vieille Ferme	44 000,00 €
		Rue Jean Jaurès	126 000,00 €
		Rues Cazotte et Jean Jaurès	175 000,00 €
	PONTFAVERGER	Rue de la République	131 000,00 €
		Rue des Roulliers	17 000,00 €
	POUILLON	Rue de la Gare	45 000,00 €
	PRINGY	Rue Haute	140 000,00 €
	PROSNES	Rue de Montoison	171 000,00 €
	REIMS	Avenue de la Somme Tranche 2018	15 000,00 €
		Rue du Fond Paté (entre Charpentier et Schweitzer)	83 000,00 €
		Rue Henri Lecompte	138 000,00 €
		Rue Marie Clémence Fouriaux	54 000,00 €
		Rue St Léonard (entre Gonzalle et Essillards)	91 000,00 €

Type de travaux	Communes	Désignation	Montant des travaux HT
		Chemin du halage	27 000,00 €
	REIMS	Rue de l'Épargne	65 000,00 €
		Rue de Montbré	27 000,00 €
		Rue Forain	45 000,00 €
		Rue Bachelier	55 000,00 €
	REUIL	Rue du Bac	54 000,00 €
	REUVES	Rue de Villevenard	110 000,00 €
	ST AMAND SUR FION	Grande Rue de Coulvagny	50 000,00 €
	ST BON	RD 249	112 000,00 €
	ST GERMAIN LA VILLE	Rue de Beaumont	23 000,00 €
	ST JEAN SUR MOIVRE	Rue de l'Oseraie et rue des Chenevières	78 000,00 €
	ST MEMMIE	Chemin de Carpion	46 000,00 €
		Ruelles Fortin et Lalouette	24 000,00 €
	STE MENEHOULD	Rue Camille Margaine	60 000,00 €
	ST PIERRE	Grande Rue et Rue du Pont	215 000,00 €
	SAPIGNICOURT	Rue de Haute Fontaine	45 000,00 €
	SARRY	Grande Rue - 1ère Tranche	185 000,00 €
		Grande rue 2è tranche	165 000,00 €
	SCRUPT	Poste Bourg	93 000,00 €
		Rue de l'Ormoie (RD77)	30 000,00 €
	SERMAIZE LES BAINS	Rue du Dr Fritsch	20 000,00 €
	SOMMESOUS	Rue du Chauffry	33 000,00 €
	SOMME VESLE	Rues du Grand Gué, du Roulier et Basse	166 000,00 €
	SOUJAIN PERTHES LES HURLUS	HTA lieu-dit Mont de Vin	70 000,00 €
		Rue de la Porte Saint Brice	44 000,00 €
	SOUDRON	Rues Principale et de Nuisement - 1ère Tranche	205 000,00 €
	THIBIE	Rues Basse et du Mesnil	95 000,00 €
	TINQUEUX	Rue du Mont Saint Pierre	168 000,00 €
	TOURS-SUR-MARNE	Place de la Halle, rue de la Halle et ruelle St Maurice	116 000,00 €
	TROISSY	Rue des Barbiers	52 000,00 €
	VERNANCOURT	RD 17	15 000,00 €
	VERRIERES	Grande rue	34 000,00 €
	VERZY	Rue de la Gare partie Haute, place du Square et rue du Square	80 000,00 €
	VILLERS LE CHÂTEAU	Rue de la Fontaine Saint Maurice (RD 357) - 1ère Tranche	125 000,00 €
	VILLESENEUX	Rues Frapart et de l'Eglise	44 000,00 €
	VINDEY	Rues de la Liberté, de la Tuilerie et place du Petit Vindey	98 000,00 €
	VITRY EN PERTHOIS	Rue du Canal	28 000,00 €
	VRIGNY	Rue de la Vigne du Roy	70 000,00 €
	WITRY LES REIMS	Rues Nouvelet et Hagenon	119 400,00 €
	ST BRICE COURCELLES	Rue Emile Dorigny	65 000,00 €
	BERMERICOURT	Rues du Gal de Gaulle, du Paradis et du 35ème RI	129 000,00 €
	CHIGNY LES ROSES	Rue des Carrières et rue du Moulin	185 000,00 €
	MERFY	Rue du Nord	38 000,00 €
	NOGENT L'ABBESSE	Rues Chatou, Mont Dore et Derrière l'Abbaye	120 000,00 €
	ROMAIN	Lieu-dit "Le Grand Hameau"	120 000,00 €
	VAL DE VESLE	Rue Claude Lopvet	39 500,00 €
<b>Total</b>			<b>9 035 400,00 €</b>

Type de travaux	Communes	Désignation	Montant des travaux HT
<b>Sécurisation Fils Nus</b>	AVIZE	Avenue Jean Jaurès	277 000,00 €
	BIGNICOURT SUR SAULX	Grande Rue et rue de l'Eglise	85 000,00 €
	CHAMPAUBERT LA BATAILLE	Rue des Ormeaux	143 000,00 €
	CHAUMUZY	Fils nus rue Jean Benoit et impasse Baudry	117 000,00 €

Type de travaux	Communes	Désignation	Montant des travaux HT
	CLAMANGES	Rue Jean Brion	46 000,00 €
	CONTAULT LE MAUPAS	Grande Rue	103 000,00 €
	DAMPIERRE LE CHÂTEAU	Rues d'Astenois et d'Argosse	42 000,00 €
	GUEUX	Fils nus rues d'Igny et Dt Luc	150 000,00 €
	HEILTZ LE MAURUPT	Rues d'Ulmo	58 000,00 €
	HEUTREGIVILLE	Rue de la Mairie	30 000,00 €
	HOURGES	Rue Murat	110 000,00 €
	HUIRON	Rue Saint Martin	94 000,00 €
	MANCY	Pré Eglise	28 000,00 €
	OMEY	Impasse Oradour	40 000,00 €
	PASSAVANT EN ARGONNE	Rue des Pâquis	43 000,00 €
	ST LUMIER EN CHAMPAGNE	Rues de Mogneville et des Cugnots	86 000,00 €
	ST UTIN	Rue de l'Eglise	68 000,00 €
		Rue St Léger de Margerie	56 000,00 €
	SERMAIZE LES BAINS	Rue du Dr Fritsch	70 000,00 €
	SERMIERS	Fils nus Hameau du Petit Fleury	37 000,00 €
	UNCHAIR	Rue des Sablons	116 000,00 €
	VERRIERES	Grande rue	55 000,00 €
	VINAY	Rue de Tincourt	67 000,00 €
	RILLY LA MONTAGNE	Fils nus rue du 4 septembre	49 000,00 €
	VAL DE VESLE	Fils nus rue du Gal de Gaulle	38 000,00 €
<b>Total</b>			<b>2 008 000,00 €</b>

Type de travaux	Communes	Désignation	Montant des travaux HT
<b>Sécurisation</b>	BLESME	Fils nus FS rue d'Haussignemont (RD16)	18 000,00 €
<b>Fils Nus</b>	CHALONS SUR VESLE	Fils nus faible section CD 26	33 000,00 €
<b>Faible Section</b>	GUEUX	Fils nus FS rue d'Igny	17 702,00 €
	HEILTZ LE HUTIER	FS rue de la Bergerie	45 000,00 €
	JOISELLE	Faible Section Rue de l'église	38 700,00 €
	LE VEZIER	Fils Nus Faible Section Hameau "Le Moncetz"	62 000,00 €
	OMEY	Faible Section Impasse du Colonel Fabien	23 000,00 €
<b>Total</b>			<b>237 402,00 €</b>

Type de travaux	Communes	Désignation	Montant des travaux HT
<b>Renforcement</b>	BASLIEUX SOUS CHATILLON	Poste Le Champ des Genets	55 000,00 €
	BOULT SUR SUIPPE	Poste "St Roch"	14 000,00 €
	CHEPY	Poste "Salle des Fêtes"	45 000,00 €
	COURVILLE	P " Mairie"	210 000,00 €
	ESTERNAY	Rues du chemin de fer et de la butte	96 000,00 €
	HEILTZ LE HUTIER	Poste Château	58 000,00 €
	LA VILLENEUVE LES CHARLEVILLE	Poste "Bourg"	59 000,00 €
	LE MEIX ST EPOING	Rue de Ste Radegonde	29 000,00 €
	PONTFAVERGER	AAC Poste Barbilly	10 000,00 €
	PRINGY	Poste "Eglise"	50 000,00 €
	SONGY	Poste Coole	25 000,00 €
	TREPAIL	Poste "Rue de Vaudemange"	49 800,00 €
	VAUCIENNES	P "Chaussée de Damery"	37 000,00 €
	VITRY EN PERTHOIS	Rue du canal	56 000,00 €
<b>Total</b>			<b>793 800,00 €</b>

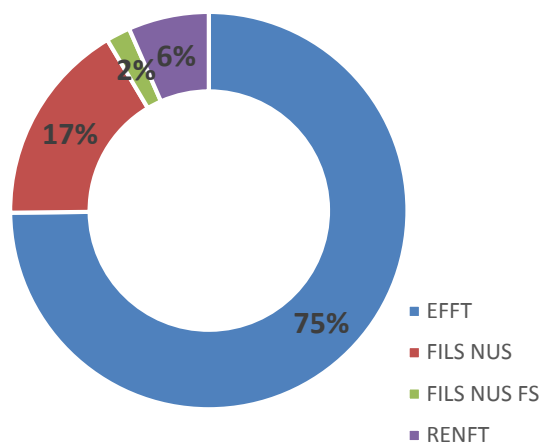
**Total général**

**12 074 602,00 €**

Soit au titre de chacun des types de travaux les volumes financiers suivants :

Type de travaux	Montant de travaux HT	Montant des participations
Effacement	9 035 400,00 €	725 870,00 €
Sécurisation Fils Nus	2 008 000,00 €	57 100,00 €
Sécurisation fils Nus de Faible Section	237 402,00 €	7 685,10 €
Renforcement	793 800,00 €	21 490,00 €
<b>Total général</b>	<b>12 074 602,00 €</b>	<b>812 145,10 €</b>

Soit le taux de répartition par type de travaux suivant :

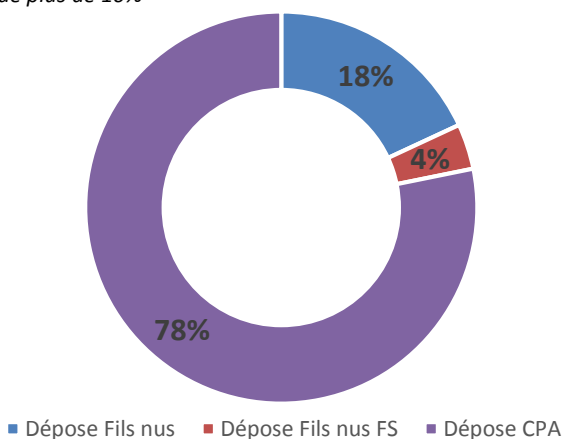


L'ensemble de ces investissements devraient nous permettre de supprimer plus de 48 km de réseaux aériens avec la répartition suivante :

Type de travaux	Dépose Fils nus	Dépose Fils nus FS	Dépose CPA	Total	CMA supprimés
Effacement	2 942	100	33 252	36 709	
Sécurisation Fils Nus	5 775	583	1 335	7 693	0
Sécurisation fils Nus de Faible Section	140	839	462	1 441	0
Renforcement	0	260	2 219	2 479	75
<b>Total général</b>	<b>8 857</b>	<b>1 782</b>	<b>37 268</b>	<b>48 322</b>	<b>75</b>

\* CMA : clients mal alimentés subissant une chute de tension ou une surtension de plus de 10%

Soit le taux de répartition par type de réseaux déposé suivant :



Au global, sur l'ensemble des 4 programmes, ce sont 10 639 m de réseaux fils nus (dont 1 782 m de réseaux fils nus de faible section) qui seront éradiqués.

Il est à noter que cette année encore, un effort important est mis sur la suppression des fils nus avec une dotation aux programmes de sécurisation de 2 245 k€ et la suppression, sur ces deux programmes, de 7 337 m de réseaux constitués de fils nus, alors même que les crédits du FACE liés à ce type d'opération ont été de 260 k€ pour l'année 2017 et qu'il n'est pas attendu de hausse pour 2018.

Le programme de renforcement voit sa dotation presque doublée par rapport à 2017 avec 793 k€, correspondant à un nombre de clients mal alimentés en hausse de près de 10% par rapport à l'an passé.

Avec 116 opérations dans 94 communes, le volume d'effacement reste stable par rapport à 2017 tant sur le plan financier que sur le nombre d'opérations.

Au total, le nombre d'opérations proposées est de 162 dans 138 communes pour un montant global de 12 074 k€ HT, soit environ 14 500 k€ TTC.

Cette programmation peut également être regardée sur des ratios détaillant le coût au mètre linéaire par type de travaux :

Type de travaux	Montant des travaux	Longueur de dépose	Coût au ml	CMA supprimés	Coût par CMA
<b>Effacement</b>	9 035 400,00 €	36 054	250,61 €		
<b>Sécurisation Fils Nus</b>	2 008 000,00 €	7 693	261,02 €		
<b>Sécurisation fils Nus de Faible Section</b>	237 402,00 €	1 441	164,75 €		
<b>Renforcement</b>	793 800,00 €	2 479	320,21 €	87	9 124,14 €

Le coût au ml des travaux d'effacement et de sécurisation fils nus est sensiblement identiques étant donné que ces deux catégories de travaux sont réalisées dans des secteurs similaires (rues de ville et village).

Ceux concernant les réseaux fils nus sont 36 % inférieurs du fait que les fils nus de faible section résiduels sont le plus souvent situés dans des écarts ou peu de branchements particuliers sont à reprendre. De plus, ces travaux sont réalisés dans des zones où les réseaux sont posés sous accotement.

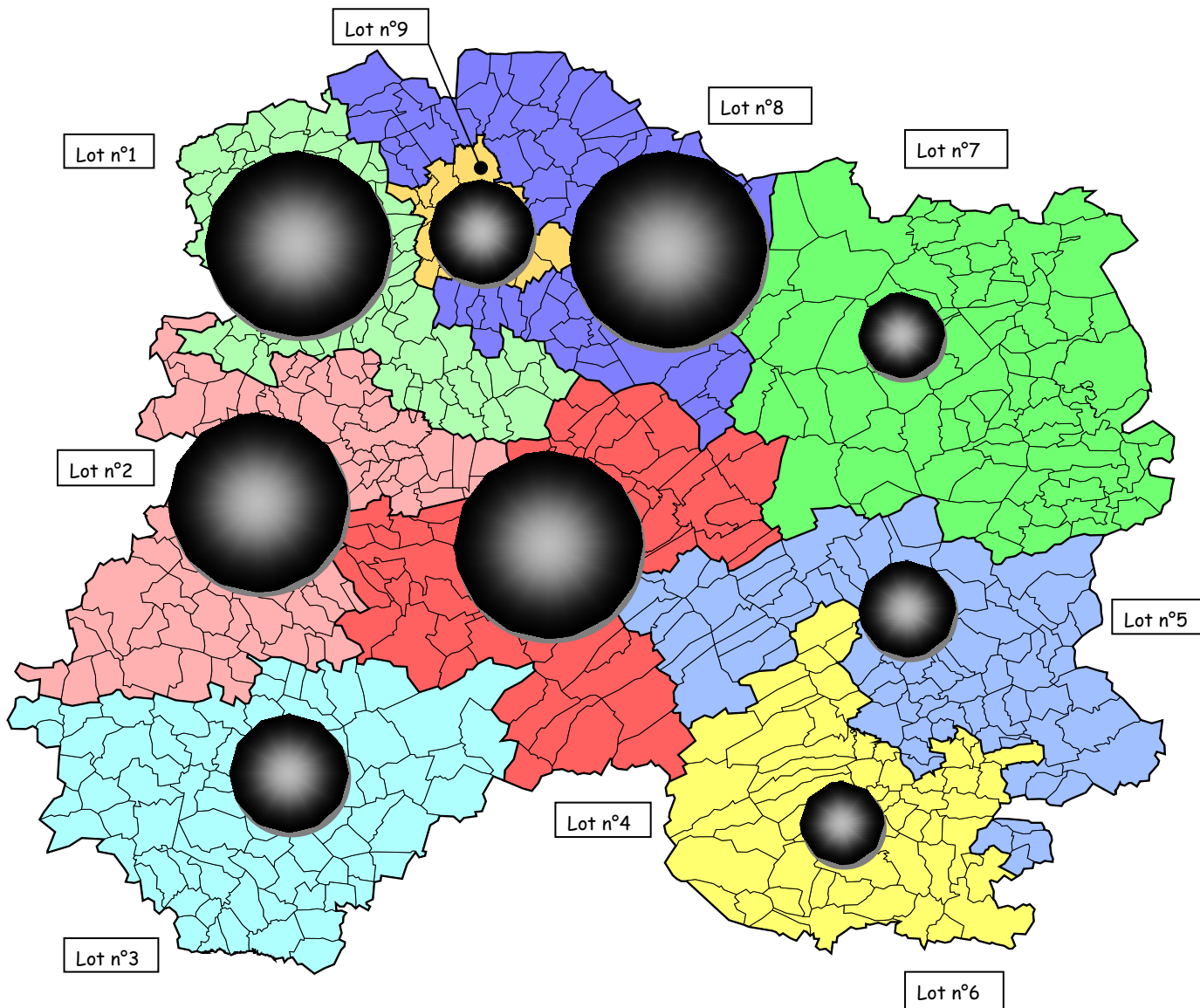
A l'inverse, ceux correspondant à des renforcements de réseaux sont 40% plus importants. Cela s'explique notamment du fait que ce type d'opération intègre très souvent un volume important de travaux sur les réseaux HTA, beaucoup plus coûteux que ceux réalisés sur les réseaux BT.

Le coût de suppression d'un client mal alimenté coûtera au SIEM, 9 124 € en moyenne pour 2018 alors que la reprise d'un abonné « classique » revient en moyenne à 5 500€ (environ 2000 branchements prévus en 2018 pour 11 000 k€ d'investissement).

Du point de vue de la répartition des travaux sur le département, elle est similaire à ce qui est constaté depuis de nombreuses années, soit une prédominance des demandes au NORD-OUEST et au CENTRE et une partie SUD-OUEST et surtout EST en « sous demande » :

LOT	Montant des travaux HT	%
Lot 1 dit de Fismes	1 800 702,00 €	14,91%
Lot 2 dit d'Épernay	1 745 000,00 €	14,45%
Lot 3 dit de Sézanne	1 157 200,00 €	9,58%
Lot 4 dit de Châlons	1 828 000,00 €	15,14%
Lot 5 dit de Heiltz le Maurupt	945 000,00 €	7,83%
Lot 6 dit de Vitry	820 000,00 €	6,79%
Lot 7 dit de Ste Ménéhould	839 000,00 €	6,95%
Lot 8 dit de Beine Nauroy	1 913 200,00 €	15,84%
Lot 9 dit de Reims	1 026 500,00 €	8,50%
<b>Total général</b>	<b>12 074 602,00 €</b>	<b>100,00%</b>

La répartition de nos investissements peut également être visualisée de la façon suivante :



**Programmation de substitution**

Dans le cas où certaines opérations des listes de programmation ferme viendraient à être annulées ou décalées dans le temps (avant le mois de juin), celles-ci pourraient être remplacées par les opérations suivantes et cela dans le respect du cadre budgétaire :

Type de travaux	Communes	Désignation	Montant des travaux HT
<b>Effacement</b>	AULNAY SUR MARNE	Rue de l'Eglise et Chemin des Rompures	55000
	BASLIEUX SOUS CHATILLON	Rue de l'Eglise et rue du Bois de Binson	74000
	BERGERES LES VERTUS	Rue des Mottes - 1ère Tranche	75000
	CHOUILLY	Rue de la Croix Bleue	103000
	EPERNAY	Avenue Jean Jaurès 3ème Tranche	193000
	GRANGES SUR AUBE	Rues de Belle Assise, dela Crayère et des Jardins	132000
	LE MESNIL SUR OGER	Rue de Oiry RD9	85000
	L'EPINE	Rue des Closeaux et Allée du Château	68000
	L'EPINE	Rue de la Chivette et Ruelle des Roïses	31000
	MAREUIL EN BRIE	Rue Beauregard - 2ème Tranche	21000
	MATOUQUES	Grande Rue - 1ère Tranche	130000
	MORANGIS	Rue de la Cense et de l'Impasse du Charme	92000
	PLIVOT	Rue du Maréchal Juin	31000
	RECY	Rue des Tournelles	125000
	ST MEMMIE	Rue Anatole Baudiet	65000
	ST SATURNIN	Aux Abords de la Mairie	75000
	SOIZY AUX BOIS	Rue des Barres - 3ème Tranche	64000
VERTUS	Boulevard Jean Brion	190000	
<b>Total</b>			<b>1 609 000,00 €</b>

Type de travaux	Communes	Désignation	Montant des travaux HT
<b>Sécurisation Fils Nus</b>	AULNAY SUR MARNE	Fils nus Grande rue et rue de l'Eglise	55000
	GAYE	Rues de Sézanne, du Voye et Grande Rue	205000
	MAREUIL LE PORT	Avenue Hubert Pierson	122000
<b>Total</b>			<b>382 000,00 €</b>

**Le Comité Syndical valide la liste de Programmation proposé par la Commission Travaux.**



### Extensions de réseau

Lors du Comité syndical du 04 mai 2017, celui-ci, par délibération n°26-17, m'a donné pouvoir pour passer commande des opérations d'extensions de réseaux dans la limite de 30 000 € HT par opération.

Voici la liste des opérations pour lesquelles commande a été passée et dont je me dois de vous informer :

Commune	Désignation	Coût HT des travaux	Participation	
			Collectivité	Particulier
BOUY	Rue de la Gare	8 437,42 €		5 948,00 €
CHAINTRIX BIERGES	Rue de Paris		2 138,00 €	780,00 €
CHOUILLY	Rue de la Haute Borne	9 252,85 €		4 860,00 €
COOLUS	Chemin du Voyeux	7 090,66 €		3 673,00 €
LEUVRIGNY	Chemin des Meules	25 497,87 €	11 108,00 €	
MERFY	Chemin du Glais Malais pour la station d'épuration	14 735,22 €	13 080,00 €	
NANTEUIL LA FORET	CR des Cahouriaux pour Mme VITTE	10 404,83 €		4 898,00 €
OEUILLY	RD N°3 pour l'EARL LITTIERE MICHEL	13 296,67 €		6 998,00 €
OYES	CR lieu-dit "Le Champ Gorot"	4 895,52 €		3 360,00 €
POILLY	Tarif Jaune pour OXYMETAL CHAMPAGNE	18 905,49 €		8 130,00 €
PONTFAVERGER	Tarifs Jaunes pour le collège	36 421,83 €	23 006,00 €	
SAINT GIBRIEN	ZAC de la Petite Gironde	8 544,70 €		4 080,00 €
VILLERS LE CHATEAU	Ruelle de Terignon	12 775,33 €	3 698,00 €	

Des opérations d'extensions de réseau de plus de 30 000 € HT sont également à réaliser pour lesquelles le comité syndical est amené à délibérer, il s'agit :

Commune	Désignation	Coût HT des travaux	Participation	
			Collectivité	Particulier
BRIMONT	CR voie des quartiers pour une antenne Orange	41 000,00 €		24 600,00 €
CAUROY LES HERMONVILLE	Rue Jeanne d'Arc pour un lotissement de 20 parcelles	147 700,00 €		40 620,00 €
CHALONS SUR VESLE	Lotissement « Le Clos des Bruyères »	53 600,00 €		32 160,00 €
DAMERY	RD n°51 route de Venteuil	30 400,00 €	18 240,00 €	
ETOGES	RD N°933	47 100,00 €	28 260,00 €	
HERMONVILLE	Lotissement de Derrière la Place de 20 parcelles	31 600,00 €		18 960,00 €
HEUTREGIVILLE	Tarif Jaune SCEA DE LA PISTE	31 200,00 €		18 720,00 €
LINTHELLES	RD n°953 pour passage à Niveau	44 600,00 €		26 760,00 €
PLIVOT	RD n°337 pour alimenter une aire de stationnement des nomades	130 797,19 €	78 000,00 €	
VAL DE VESLE	HTA pour une antenne Orange	90 700,00 €		54 420,00 €

### Extension MED

Commune	Désignation	Devis Elect HT
BIGNICOURT SUR SAULX	MED - Alimentation armoire PRM	1 381,71 €

**Le Comité Syndical délibère favorablement pour la réalisation des extensions proposées.**

➤ **Compétence Eclairage Public**

➤ **Finances**

**Budget primitif 2018**

La présentation ci-dessous est faite par chapitre, sur deux années budgétaires (les crédits inscrits pour le BP 2018 et crédits votés pour le BP de 2017 - hors Restes à Réaliser et Décisions Modificatives), pour les dépenses et recettes réelles.

Les opérations d'ordres sont reprises en synthèse.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**  
**Dépenses réelles de fonctionnement**

Chapitres	BP 2017	BP 2018	Evolution 2018/2017	Observations
011 - Charges à caractère général	538 200,00 €	937 782,00 €	74,24%	Maintenance Eclairage Public, Maintenance hors marché Eclairage Public ; Géoréférencement des réseaux existants et des points lumineux ; Ecritures de régularisation suite au passage du budget en TVA pour un montant de 172 394 €.
65 - Autres charges de gestion courante	350,00 €	- €	ns	
<b>TOTAL</b>	<b>538 550,00 €</b>	<b>937 782,00 €</b>	<b>74,13%</b>	

Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation de 74,13 % du fait d'une hausse des crédits pour la maintenance hors marché, le géoréférencement et l'inscription de crédits pour la régularisation d'écritures de TVA sur les budgets antérieurs.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**  
**Recettes réelles de fonctionnement**

Chapitres	BP 2017	BP 2018	Evolution 2018/2017	Observations
74 - Dotations et participations	512 000,00 €	759 580,00 €	48,36%	Cotisations des communes adhérentes et FCTVA 2018 sur les dépenses 2016 d'un montant de 78 400 €
75 - Subventions d'équilibre	1 543 397,00 €	2 319 660,00 €	50,30%	Subvention d'équilibre du Budget Principal ER (Prélèvement sur la R2)
<b>TOTAL</b>	<b>2 055 397,00</b>	<b>3 079 240,00</b>	<b>49,81%</b>	

Les recettes réelles de fonctionnement, présentées ci-dessus, sont en augmentation de 9.93 % par rapport à l'exercice 2017 s'expliquant par une évolution significative du nombre d'adhérents à la compétence.

**D'autre part, la subvention d'équilibre est plus élevée car une réintégration de la TVA a été effectuée au compte du gestion ce qui augmente le déficit d'investissement 2017 suite au rescrit fiscal.**

## AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement réel correspond à l'épargne dégagée par la section de fonctionnement, permettant de couvrir en partie les dépenses d'investissement pour équilibrer le budget. Comme expliqué ci-dessus, considérant les demandes de travaux de travaux neufs 2018, il est dégagé grâce à la subvention d'équilibre.

BP 2017	BP 2018	Evolution 2018/2017
1 474 069,88 €	1 868 958,00 €	26,79%

### SECTION D'INVESTISSEMENT Dépenses réelles d'investissement

Chapitres	BP 2017	BP 2018	Evolution 2018/2017	Observations
20 - Immobilisations incorporelles	27 000,00 €	- €	ns	Frais pour le logiciel du traitement des DT et DICT en 2017
21 - Immobilisations corporelles	288 000,00 €	21 821,13 €	-92,42%	En 2017, nous avons inscrit les dépenses pour le remplacement des ballons fluos. En 2018, elles sont inscrites au chapitre 23
23 - Immobilisations en cours	5 660 073,00 €	5 618 840,00 €	-0,73%	Dépenses pour les travaux Eclairage Public
<b>TOTAL</b>	<b>5 975 073,00 €</b>	<b>5 640 661,13 €</b>	<b>-5,60%</b>	

### SECTION D'INVESTISSEMENT Recettes réelles d'investissement

Chapitres	BP 2017	BP 2018	Evolution 2018/2017	Observations
10 - FCTVA	383 607,00 €	420 423,00 €	9,60%	Déclaration FCTVA 2018 sur dépenses réalisées en 2016
13 - Subventions d'investissement	3 963 400,41 €	3 734 000,00 €	-5,79%	Fonds de concours des communes pour travaux neufs
<b>TOTAL</b>	<b>3 963 400,41 €</b>	<b>4 154 423 €</b>	<b>-4,82%</b>	

En synthèse, ce budget annexe s'équilibre en mouvements réels et en mouvements d'ordre comme suit :

	DEPENSES BP 2018		RECETTES BP 2018	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses réelles	937 782,00 €	Recettes réelles	3 079 240,00 €
	Dépenses d'ordre	2 477 558,00 €	Recettes d'ordre	336 100,00 €
			Résultat antérieur reporté 2017	0,00 €
	<b>TOTAL Fonctionnement</b>	<b>3 415 340,00 €</b>	<b>TOTAL Fonctionnement</b>	<b>3 415 340,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses réelles	6 622 396,13 €	Recettes réelles	6 662 517,34 €
	Dépenses d'ordre	336 100,00 €	Recettes d'ordre	2 477 558,00 €
	Résultat antérieur reporté 2017	2 181 579,21 €		
	<b>TOTAL Investissement</b>	<b>9 140 075,34 €</b>	<b>TOTAL Investissement</b>	<b>9 140 075,34 €</b>

Le Président sollicite l'approbation du Comité Syndical pour ce Budget Primitif 2018, conformément aux éléments présentés ci-dessus.

Le Budget Primitif est équilibré en dépenses et en recettes :

- En fonctionnement à 3 415 340,00 €
- En investissement à 9 140 075,34 €

Ces montants tiennent compte de la reprise du résultat après le vote du compte administratif 2017 et des restes à réaliser.

La maquette budgétaire est disponible sur demande.

**A l'unanimité, le Comité approuve le Budget Primitif 2018 de la compétence Eclairage Public.**

### ➤ Travaux

La liste des opérations, ci-dessous présentée, correspond aux 4 programmes suivants :

- **EP sur opérations programmées en ER** : travaux suite à des travaux sur le réseau électrique suivant la programmation sur la compétence « Electricité ».
- **Extension** : travaux demandés par les communes pour améliorer la visibilité nocturne.
- **Renouvellement BF** : changement des luminaires équipés d'ampoule Fluo Ballon.
- **Divers** : opérations de remplacement de luminaires SHP par des leds, investissement sur des armoires de commandes ...

Type de travaux	Communes	Désignation	Nombre de points lumineux	Montant des travaux HT
<b>EP sur opérations programmées en ER</b>	ALLIANCELLES	Rue du Chanois et grande rue	12	22 608,00 €
	AVIZE	Avenue Jean Jaurès	22	49 370,00 €
	BARBONNE FAYEL	Rue de la Gare (partiel)	2	5 000,00 €
	BEAUNAY	Rue de Vauchât	7	16 000,00 €
	BEINE NAUROY	Rue des Ecoles	11	26 564,97 €
	BLESME	Rue d'Haussignemont (RD16)	16	32 000,00 €
	BOURSAULT	Rue de l'Ascension	3	7 000,00 €
	CHAINTRIX BIERGES	Rue du Gué	13	26 275,00 €

Type de travaux	Communes	Désignation	Nombre de points lumineux	Montant des travaux HT
	CHALTRAIT	Grande rue	22	44 870,00 €
	CHAMPAUBERT LA BATAILLE	Rue des Ormeaux	17	39 000,00 €
	CHEPPES LA PRAIRIE	Grande rue	12	29 327,00 €
	CLAMANGES	Rue Jean Brion (fils nus)	10	19 475,00 €
		Rue Jean Brion 2ème t	7	13 745,00 €
	CLESLES	Traverse RD 52 1ère	11	26 725,00 €
		Traverse RD 52 2ème	16	38 250,00 €
	CONNANTRE	Rues de la Gare et des Menues Dimes	14	32 031,00 €
	CONTAULT LE MAUPAS	Grande rue	19	32 000,00 €
	CORMICY (GERNICOURT)	Rues du Colonel Leroy, Hospice et du Vieux Grenier à sel	8	18 400,00 €
		Rues du Gal Leclerc, PrévotEAU et L. Bourgeois	13	30 350,00 €
	COURDEMANGES	Grande rue	6	14 725,00 €
	COURMAS	Rue St Vincent	11	16 500,00 €
	COURVILLE	Poste "Mairie"	14	34 500,00 €
	DAMERY	Rues Pierre Curie et de la Tannerie	14	33 250,00 €
	DAMPIERRE LE CHÂTEAU	Rues d'Astenois et d'Argosse	5	11 750,00 €
	DORMANS	Rue des Moussiaux	7	16 000,00 €
	DROSNAY	Rue du Pré Seigneur	6	10 800,00 €
	FAUX VESIGNEUL	Voie romaine	12	58 050,00 €
	FISMES	Rond-point Fismette	10	22 950,00 €
		Rue Joseph Misiak	7	11 300,00 €
	HEILTZ LE HUTIER	Poste "Château"	18	36 000,00 €
	HEILTZ LE MAURUPT	Rue du Moulin et d'ulmoy	13	26 000,00 €
	HOURGES	Rue Murat	8	8 800,00 €
	HUIRON	Rue St Martin	19	22 000,00 €
	HUMBAUVILLE	Rue du Four	9	13 772,40 €
	JOISELLE	Rue de l'Eglise	7	9 100,00 €
	LA NEUVILLE AUX BOIS	RD 270	12	24 000,00 €
	LE BREUIL	Place Saint Martin	7	16 000,00 €
		Rue du Vieux Moulin et chemin des Ruelles	13	29 777,00 €
	LINTHELLES	Effacement rue de Linthes	7	14 380,00 €
	MAILLY CHAMPAGNE	Rues H. Jolicoeur, Hoche et Kellermann	14	32 500,00 €
	MARDEUIL	Remplacement des BF	32	21 095,00 €
	MARGERIE HANCOURT	Martinet et Rousselet	16	33 943,20 €
	MOIVRE	Rue St Hilaire	5	10 000,00 €
	MONCETZ L'ABBAYE	Rue de l'Isle	8	16 800,00 €
	NOIRLIEU	Rues du Marronnier, des Acacias et du Gal Estienne	14	28 000,00 €
	OEUILLY	Rue de l'Ecole Hameau de Montvoisin	8	18 500,00 €
	OMEY	Impasse Oradour et colonel fabien	11	25 455,00 €
	PARGNY LES REIMS	Rue des Monts Coupés	6	13 750,00 €
	PASSAVANT EN ARGONNE	Rue Blanchard	5	10 000,00 €

Type de travaux	Communes	Désignation	Nombre de points lumineux	Montant des travaux HT
		Rue des Paquis	8	16 000,00 €
	PEVY	Rue Porte Goliva et rue des Creutes	10	18 000,00 €
	PONTFAVERGER	Rue de la République	15	31 500,00 €
		Rue des Rouillers	2	4 000,00 €
	POUILLON	Rue de la Gare	10	30 000,00 €
	PRINGY	Poste "Eglise"	6	12 000,00 €
		Rue Haute	20	47 750,00 €
	PROSNES	Rue de Montoisson	23	49 551,71 €
	REUIL	Rue du Bac	7	16 250,00 €
	REUVES	Rue de Villevenard	19	28 000,00 €
	SAPIGNICOURT	Rue de Haute Fontaine	6	12 000,00 €
	SCRUPT	Poste "Bourg"	15	32 000,00 €
		Rue de l'Ormoie	8	16 000,00 €
	SOMME VESLE	Rues du Grand Gué, du Roulier et basse	15	38 525,00 €
	SOMME YEVRE	Voie communale d'Herpont	10	14 395,00 €
	SOMMEPY TAHURE	Bld de Wassenbach et rue des Trois rois	9	18 516,00 €
	SOUAIN PERTHES LES HURLUS	Rue de la Porte Saint Brice	3	6 000,00 €
	SOUDRON	Rue Principale 1ère tranche	24	49 440,00 €
	ST AMAND SUR FION	Grande rue de Coulvagny	5	12 000,00 €
	ST BON	RD 249	20	43 000,00 €
	ST GERMAIN LA VILLE	Rue de Beaumont	3	6 000,00 €
	ST JEAN SUR MOIVRE	Rue de l'Oseraie et rue des Chenevières	10	15 500,00 €
	ST JEAN SUR TOURBE	RD66 mairie et église	20	49 781,00 €
	ST JUST SAUVAGE	Rue Voltaire	15	33 441,00 €
	ST LUMIER EN CHAMPAGNE	Rues de Mogneville et des Cugnots	13	26 000,00 €
	ST MEMMIE	Chemin de Carpion	8	18 150,00 €
		Rue du Moulin à Vent	10	15 955,00 €
		Ruelles Fortin et Lalouette	6	12 595,00 €
	ST UTIN	Rue St Léger de Margerie	20	35 922,80 €
	THIBIE	Rues Basse et du Mesnil	13	24 044,23 €
	TROISSY	Rue des Barbiers	7	17 000,00 €
	UNCHAIR	Rue des Sablons	12	25 875,00 €
	VAUCIENNES	Poste "Chaussée Damery"	2	5 000,00 €
	VERNANCOURT	RD17 rue de l'église	3	6 000,00 €
	VERRIERES	Grande rue	9	16 200,00 €
	VERZY	Rue de la Gare partie Haute, place du Square et rue du Square	9	16 200,00 €
	VILLERS LE CHÂTEAU	Rue de la Fontaine Saint Maurice (RD 357) - 1ère Tranche	14	22 000,00 €
	VILLESENEUX	Rues Frapart et de l'Eglise	7	10 895,00 €
	VINAY	Rue de Tincourt	7	16 000,00 €
	VOUILLERS	Vieille rue et rue du Passage joffroy	11	17 539,50 €
<b>Total</b>			<b>993</b>	<b>2 033 714,81 €</b>

Type de travaux	Communes	Désignation	Nombre de points lumineux	Montant des travaux HT
Extension	BOURGOGNE - FRESNE (BOURGOGNE)	Chemin de l'école	10	20 000,00 €
	BOURGOGNE - FRESNE (FRESNE LES REIMS)	Rue Quantinet	8	24 100,00 €
	CHAUDEFONTAINE	Rue de Bignipont Rue de Vaux		
	CONFLANS SUR SEINE	Secteur plage/camping	3	10 000,00 €
	COOLE	Rue des Evadés	3	10 000,00 €
		Ruelle Montbeau	1	3 000,00 €
	DAMPIERRE SUR MOIVRE	Chemin de Vitry	2	6 000,00 €
		CR dit de la Vigne Jean l'Abbé	1	3 000,00 €
	DOMMARTIN LETTREE	Chemin du Vieux Moulin	5	12 000,00 €
	EPOYE	Rues des Remparts et des Haies	3	9 730,00 €
	FLORENT EN ARGONNE	Rue André Delière	1	
		Rue du Château	1	
	GERMINON	Rue des Giroux	1	4 780,00 €
	GIVRY EN ARGONNE	Création d'une aire de service pour camping-car : les étanchettes	3	7 250,00 €
	JUSSECOURT MINECOURT	Ruelle Godin	1	3 000,00 €
	LAGERY	Ruelle du Château et Rue du Four à Chaud	2	5 000,00 €
	LEUVRIGNY	Chemin des Meules	12	27 500,00 €
		CR de la Croix Jouart	2	5 000,00 €
	MAREUIL LE PORT	Avenue Hubert Pierson		
	MAROLLES	Piste cyclable	45	65 300,00 €
	MARSON	Impasse st Jean (sous réserve acceptation permis de construire)	1	2 500,00 €
	MERFY	Glais-malet	2	5 000,00 €
	MOUSSY	Route départementale	4	18 360,00 €
	NOIRLIEU	Rue des Buttes	2	4 000,00 €
	POGNY	Rue des Baraques	6	14 000,00 €
	POTANGIS	Rue du Chanat et charmont	6	12 180,00 €
	REIMS LA BRULEE	Rue de l'Occident	1	5 013,53 €
	RILLY LA MONTAGNE	Rue Kellermann	3	8 150,00 €
		Sente école	2	8 210,00 €
	SACY	Rue de la Chevruie, des pressoirs, pimpeigne et des puits	7	16 750,00 €
	SOGNY EN L'ANGLE	Rue de Vanault	2	5 069,00 €
	ST GERMAIN LA VILLE	Ruelle Georges	2	5 987,68 €
	THILLOIS	Lieu-dit les Places "Futur lotissement"	7	17 500,00 €
	TOGNY AUX BŒUFS	Rue de l'Eglise et du vieux moulin	3	10 000,00 €
	TRIGNY	Chemin de Chantereine	4	10 000,00 €
		Rue de la Fontaine Après, par la Sablonnière	1	2 750,00 €
	VADENAY	Grande rue de la Noblette	2	9 010,00 €
	VAL DE VIERE	Cour Conde	1	2 500,00 €

Type de travaux	Communes	Désignation	Nombre de points lumineux	Montant des travaux HT
	VELYE	Rue du Stade	1	3 500,00 €
	VILLERS LE CHÂTEAU	Ruelle de Térignon	2	4 000,00 €
<b>Total</b>			<b>163</b>	<b>380 140,21 €</b>

Type de travaux	Communes	Désignation	Nombre de points lumineux	Montant des travaux HT
<b>Renouvellement BF</b>	AULNAY SUR MARNE	Rue du Pont et impasse du Moulin	9	5 490,00 €
		Rues du Château et des Muraux	8	5 000,00 €
	AUVE	Lotissement Rue de la Chaussée	6	10 500,00 €
	BASLIEUX LES FISMES	Diverses rues	10	8 870,00 €
	BASSUET	Rue du Pont	10	7 000,00 €
	BERRU	Lotissement des 4 Noyers	23	34 790,00 €
	BERZIEUX	Remplacement de lanternes BF	15	9 000,00 €
	BETTANCOURT LA LONGUE	Grande rue	8	6 400,00 €
	BRUGNY	Rue de Breux, du château, de la grosse ferme et de la cloterie	27	24 300,00 €
	VAUDANCOURT CC Paysages de Champagne	Remplacement de 120 lanternes	120	66 000,00 €
		Remplacement de 500 lanternes	500	275 000,00 €
	CHAMERY	Remplacement de lanternes BF	8	18 600,00 €
	CORROBERT	Les Fourneaux	3	2 400,00 €
	CORROY	Rues Colombière et des Coudriers	11	8 800,00 €
	COUPEVILLE	Rue de Cocagne, de l'avat et de la gendarmerie	23	13 800,00 €
	COURTEMONT	Remplacement de lanternes BF	19	15 300,00 €
	CUMIERES	Diverses rues	25	31 250,00 €
	DOMMARTIN DAMPIERRE	Remplacement de lanternes BF	18	10 800,00 €
	DOMMARTIN SOUS HANS	Remplacement de lanternes BF	11	10 450,00 €
	DOMMARTIN VARIMONT	Ajout et remplacement de candélabres dans la commune	38	31 705,00 €
	EPOYE	Lotissement rue du quenet et de nauroy	11	7 150,00 €
		Remplacement de lanternes	7	5 100,00 €
		Rue des Haies	3	2 550,00 €
	FAUX VESIGNEUL	Diverses rues	30	21 000,00 €
	FISMES	Quartier Jean Jaurès et Rue de Triuggio	95	82 750,00 €
	FRANCHEVILLE	Rues du Mont de Noix, de st amand, chemin des rigoles et des bouvreaux et rue du moulin	17	13 600,00 €
	FRIGNICOURT	Avenue de Champagne et Rue St Louvent	69	46 466,00 €
	HERPONT	Grande rue, petite rue et Herpine	63	37 800,00 €
	LA CHAPELLE FELCOURT	Remplacement de lanternes BF	6	3 600,00 €
	LA CHAUSSEE SUR MARNE	RUE DE COULMIER	10	7 500,00 €
		RUE GENERAL GARNIER	8	6 000,00 €
		RUE JUSTIN JOLLY	2	1 500,00 €



Type de travaux	Communes	Désignation	Nombre de points lumineux	Montant des travaux HT
	LA NEUVILLE AUX BOIS	Remplacement de lanternes BF	30	22 100,00 €
	LUDES	Remplacement des lanternes BF	40	38 000,00 €
	MAILLY CHAMPAGNE	Remplacement de lanternes	95	90 250,00 €
	MAROLLES	Quartier des colombiers, quartier André duc, rues alsace lorraine et square sortie tunnel	54	37 800,00 €
	MARSON	Rues Montier, Courtisols, Eglise et Mairie	33	26 950,00 €
	MATIGNICOURT	Diverses rues	15	12 000,00 €
	MATOUQUES	Champs Chevalier, chemin de champigneul	23	19 550,00 €
	MINAUCOURT LE MESNIL LES HURLUS	Tout le village	29	15 950,00 €
	MORANGIS	Remplacement de lanternes BF	10	6 000,00 €
	MOURMELON LE PETIT	Rues Charles de Gaulle, Rues du 8 mai 1945, de la Renaissance - ZI - Chemin de la Voie mienne	29	15 950,00 €
	NESLE LA REPOSTE	Rues d'Esternay, de Villenauxe et de Fontaine	18	13 450,00 €
	NOGENT L'ABBESSE	Remplacement des BF par des plateaux LED	70	42 000,00 €
	ORCONTE	Diverses rues	18	14 400,00 €
	PONTFAVERGER	Rue de l'Eglise St Medard	6	3 600,00 €
		Rue des Chalets	7	4 200,00 €
		Rue des Pins	7	4 200,00 €
		Rue du Chapitre	4	2 400,00 €
		Salles des fêtes	6	3 600,00 €
	POUILLON	Dans la commune	12	7 200,00 €
	RECY	Rues de la Seneuzerie, de Châlons, des Moulins, de la Bacuterie et ruelle Frappat	24	18 000,00 €
	RILLY LA MONTAGNE	Changement des lanternes	55	54 450,00 €
		Impasse Testori	2	1 980,00 €
	ROUFFY	Changement de lampes dans toutes les rues	20	16 000,00 €
	SAUDOY	Haut de Saudoy	30	21 000,00 €
	SEZANNE	Cité st hubert, impasse de la gare, rte de troyes, zi du petit etang, rue d'orléans, allée d'orléans	77	53 900,00 €
	SOULANGES	Rue de la côte Blanche, chalets, loisson, bellevue, louis valentin et de la croix	28	22 400,00 €
	ST JEAN SUR MOIVRE	Rues Principale, rue de l'Eglise, du Pont route de Dampierre	35	31 500,00 €
	ST LUMIER EN CHAMPAGNE	Rue du Pont et route de Changy	19	10 470,00 €
	ST MASMES	Chemin de Reims	5	3 000,00 €
		Haut de la Rue des Remparts	3	1 800,00 €
	ST REMY EN BOUZEMONT	Place de la Mairie, Grande Rue, rue du Pont, allées Formerie et Duhamel	23	14 750,00 €
	STE MARIE DU LAC	GRANDE RUE DE BLAISE	16	11 590,00 €
	THIEBLEMONT	Grande rue	13	10 400,00 €
	VERNEUIL	Restant de la commune		

Type de travaux	Communes	Désignation	Nombre de points lumineux	Montant des travaux HT
	VERTUS	Centre-ville	100	80 000,00 €
		Maison de santé et diverses rues	89	78 210,00 €
	VERZENAY	Village	82	77 900,00 €
	VILLE EN SELVE	Allée du bois	32	28 800,00 €
		Dans le village	20	30 450,00 €
<b>Total</b>			<b>2392</b>	<b>1 776 671,00 €</b>

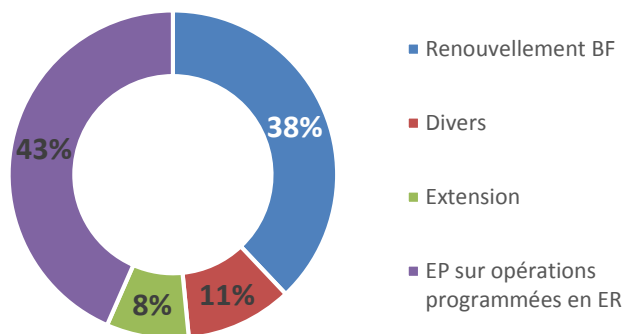
Type de travaux	Communes	Désignation	Nombre de points lumineux	Montant des travaux HT	
Divers	BIGNICOURT SUR MARNE	Rue de la Saint Pierre	6	12 250,00 €	
		BRANDONVILLERS	Rue du Haut Montier	23	18 400,00 €
	CONNANTRE	Lotissement ARPLOT	10	10 000,00 €	
		Lotissement de la grande Marlière	12	12 000,00 €	
		Lotissement des Ouches Thernot	18	18 000,00 €	
		Lotissement du Château	5	5 000,00 €	
		Rue des Ecoles	10	10 000,00 €	
	COOLUS	Rues du Général Leclerc, de Compertrix, de l'église et du tennis	37	64 852,53 €	
	COURDEMANGES	Grande rue	30	22 223,00 €	
	DROSNAY	Rues Pré Seigneur, Château et Forêts	41	30 750,00 €	
	ECURY SUR COOLE	Rue de la Gare/Pêcheries	2	5 700,00 €	
	FAUX VESIGNEUL	Diverses rues	40	32 000,00 €	
	FISMES	Armoire EP		12 000,00 €	
	FLORENT EN ARGONNE	Rue Neuve	2		
	HAUSSIGNEMONT	Diverses rues	19	32 120,00 €	
	HAUSSIMONT	Rue Henri Roulot	26	26 000,00 €	
	OGER	Diverses rues	50	40 000,00 €	
	OUTINES	Haute Rue, rue des Planches et ruelle du Bourrelier	11	7 745,34 €	
	ST GERMAIN LA VILLE	Rue de Chalons	21	16 800,00 €	
		Rue Fosse Oudin	4	3 200,00 €	
		Rue Résidence du Parc, rue de la Libération	12	9 600,00 €	
	ST MASMES	Lotissement des Lognes	13		
	ST MEMMIE	Avenue Jacques Simon	40	80 000,00 €	
	ST UTIN	Rue Haute et ruelles des Jacquinet.	11	8 800,00 €	
	VANAULT LES DAMES	Rue de St Jean, place du matras (rond-point) et grande rue	18	14 400,00 €	
	<b>Total</b>			<b>461</b>	<b>491 840,87 €</b>

<b>Total général</b>			<b>4 009</b>	<b>4 682 366,89 €</b>
----------------------	--	--	--------------	-----------------------

Soit au titre de chacun des types de travaux les volumes financiers suivants :

Type de travaux	Nombre de points lumineux	Montant des travaux HT	Montant des participations
<b>EP sur opérations programmées en ER</b>	993	2 033 714,81 €	1 628 345,04 €
<b>Extension</b>	163	380 140,21 €	306 534,25 €
<b>Renouvellement BF</b>	2 392	1 776 671 €	1 403 385,75 €
<b>Divers</b>	461	491 840,87 €	395 848,24 €
<b>Total</b>	<b>4 009</b>	<b>4 682 366,89 €</b>	<b>3 734 113,28 €</b>

Soit le taux de répartition par type de travaux suivant :



La programmation proposée permettra la suppression de 2392 luminaires Ballon Fluo sur les 7053 encore présents sur notre parc, soit 33% du parc BF rénové en 2018. Il monopolisera près de 38 % du budget global.

Il est à noter que les luminaires BF déposés sur le programme lié aux travaux ER ne sont pas comptabilisés à ce jour.

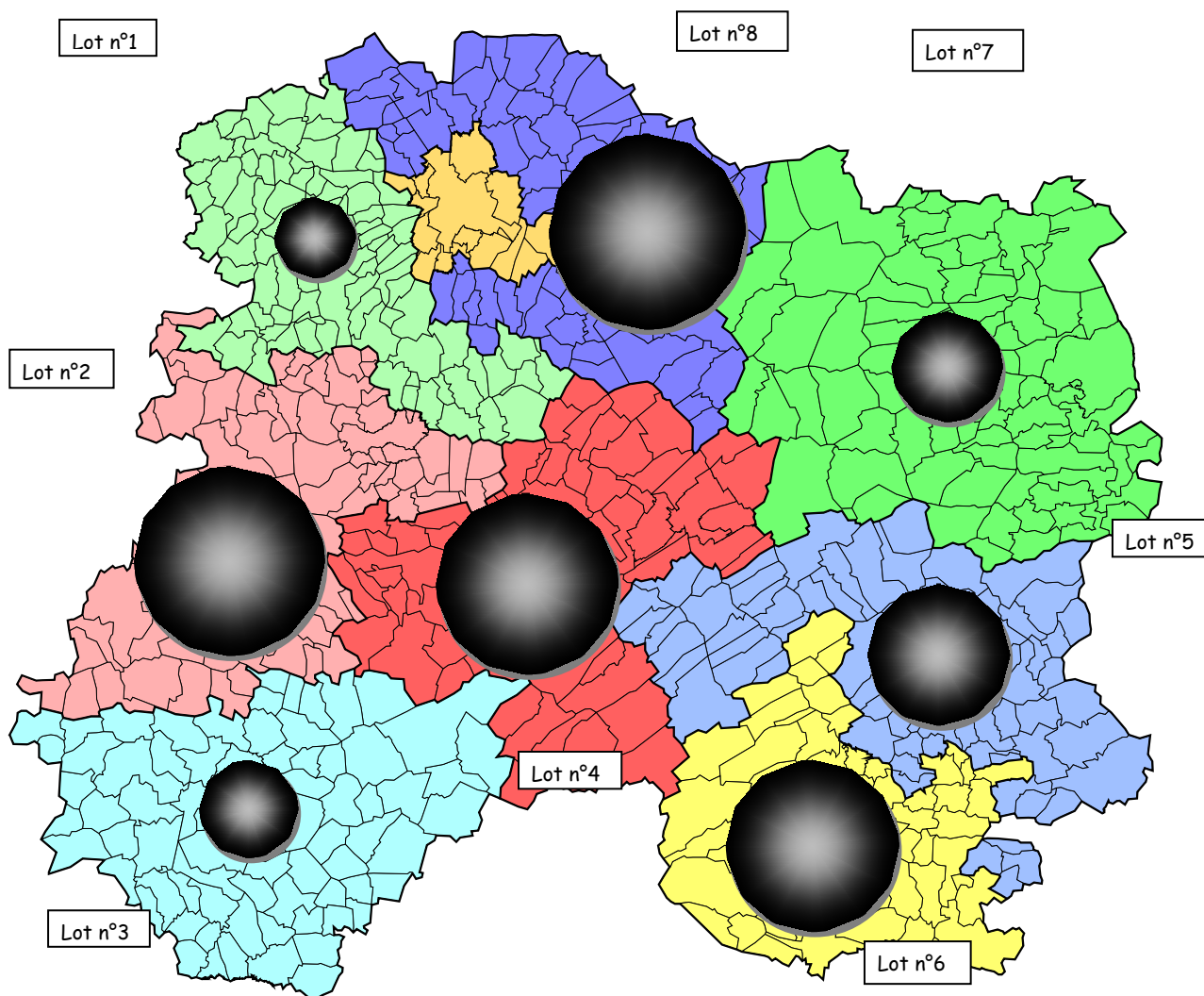
Le coût moyen du renouvellement d'un luminaire BF est de 743 € HT et oscille entre 450 € pour des luminaires fonctionnels et 950 € pour des luminaires dits décoratifs.

Si certaines opérations des autres programmes ne sont pas réalisées, il pourrait-être judicieux de réaffecter les crédits en priorité sur l'éradication de ce matériel vétuste.

Pour ce qui est de la répartition de nos investissements sur les réseaux d'éclairage, elle devrait suivre la répartition vue précédemment sauf que l'ensemble des communes et EPCI n'adhèrent pas à cette compétence.

La répartition présentée ci-dessous, reflète plus le volume d'adhésion des communes et EPCI que le vrai coût de l'éclairage public par secteur.

LOT	Montant des travaux HT	%
Lot 1 dit de Fismes	325 895,00 €	6,96%
Lot 2 dit d'Epernay	756 052,00 €	16,15%
Lot 3 dit de Sézanne	395 457,00 €	8,45%
Lot 4 dit de Châlons	723 626,76 €	15,45%
Lot 5 dit de Heiltz le Maurupt	567 969,71 €	12,13%
Lot 6 dit de Vitry	687 107,74 €	14,67%
Lot 7 dit de Ste Ménéhould	443 622,00 €	9,47%
Lot 8 dit de Beine Nauroy	782 636,68 €	16,71%
<b>Total général</b>	<b>4 682 366,89 €</b>	<b>100,00%</b>



Le Comité syndical approuve la liste de programmation présentée.

### Entrée en compétence

Depuis la réunion du 14 décembre 2017, il y a 260 communes dont 1 communauté de communes de 54 communes en option 1 et 79 communes en option 2.

Depuis les communes ci-dessous ont délibéré afin de transférer la compétence EP à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, il s'agit des collectivités suivantes :

OPTION 1	
ARGERS	VAUCHAMPS
CERNAY EN DORMOIS	VILLENEUVE LA LIONNE
CORROY	SAINT OUEN DOMPROT

Il est également souhaitable d'intégrer les communes de GIONGES et de VOIPREUX à l'option 1 car ces communes se sont regroupées avec OGER et VERTUS (adhérents à l'option 1) pour former la commune nouvelle BLANCS-COTEAUX.

En ce qui concerne l'option 2, les communes d'ARGERS, PARGNY SUR SAULX, SAINT CHERON et SERMAIZE LES BAINS ayant délibéré pour y adhérer cette année ont reçu un courrier leur faisant part du souhait du comité syndical de ne pas donner une suite favorable à leur demande étant donné que l'abandon de cette compétence à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 a été voté et délibéré.

**Les membres du Comité Syndical valident l'entrée des nouveaux membres présentés au sein de la compétence Eclairage Public à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.**

### ➤ **Compétence Aménagement Numérique**

#### ➤ **Finances**

#### **Budget primitif 2018**

La présentation ci-dessous est faite par chapitre, sur deux années budgétaires (les crédits inscrits pour le BP 2018 et crédits votés pour le BP de 2017 - hors Restes à Réaliser et Décisions Modificatives), pour les dépenses et recettes réelles.

Les opérations d'ordres sont reprises en synthèse.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**  
**Dépenses réelles de fonctionnement**

Chapitres	BP 2017	BP 2018	Evolution 2018/2017	Observations
011 - Charges à caractère général	140 700,00 €	69 790,00 €	-50,40%	Fourniture non stockable (énergie) Exploitation et maintenance MED/NRA ZO Redevance utilisation fourreaux à Orange Location domaine SNCF
627 - Services bancaires et frais assimilés	5 000,00 €	- €	ns	Frais bancaires pour contraction d'un emprunt
012- Charges de personnel et frais assimilés	84 450,00 €	- €	ns	Rémunération du personnel
66 - Charges financières	13 350,00 €	7 000,00 €	-47,57%	Intérêts bancaires pour emprunt
<b>TOTAL</b>	<b>243 500,00 €</b>	<b>76 790,00 €</b>	<b>-68,46%</b>	

Les dépenses de fonctionnement 2018 présentées ci-dessus, ne sont pas comparables à celles de 2017 du fait principalement de la réintégration des charges de personnel sur le budget principal.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**  
**Recettes réelles de fonctionnement**

Chapitres	BP 2017	BP 2018	Evolution 2018/2017	Observations
74 - Dotations, subventions et participations	28 900,00 €	95 496,56 €	230,44%	Subvention d'équilibre du Budget Principal ER
75 - Autres produits de gestion courante	202 016,45 €	67 100,00 €	-66,78%	Redevance PRM Orange - Location fibre NRA ZO Orange
<b>TOTAL</b>	<b>230 916,45 €</b>	<b>162 596,56 €</b>	<b>-29,59%</b>	

**SECTION D'INVESTISSEMENT**  
**Dépenses réelles d'investissement**

Chapitres	BP 2017	BP 2018	Evolution 2018/2017	Observations
16 - Emprunts et dettes assimilés	- €	1 256 000,00 €	ns	
20 - Immobilisations incorporelles	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00%	Frais d'études et d'insertion
23 - Immobilisations en cours	4 337 496,64 €	1 000 000,00 €	-76,95%	Dépenses pour les travaux
<b>TOTAL</b>	<b>4 347 496,64 €</b>	<b>1 010 000,00 €</b>	<b>-76,77%</b>	

Malgré le remboursement de la première annuité d'emprunt, les dépenses d'investissement sont en baisse de 76,77 % car une grande partie des travaux a été budgétisée et engagée sur l'exercice 2017. On retrouve donc les crédits inscrits en restes à réaliser sur l'année 2018.

**SECTION D'INVESTISSEMENT**  
**Recettes réelles d'investissement**

Chapitres	BP 2017	BP 2018	Evolution 2018/2017	Observations
13 - Subventions d'investissement	1 802 595,00 €	3 928 860,00 €	117,96%	Subventions attendues de la part de la Région, du Département et des EPCI.
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 500 000,00 €	- €	ns	Emprunts à court terme et ligne de trésorerie
<b>TOTAL</b>	<b>4 302 595,00 €</b>	<b>3 928 860,00 €</b>	<b>-8,69%</b>	

Les recettes d'investissement concernent la montée en débit. Un décalage d'une année était attendu entre le paiement des travaux et les différentes subventions prévues en 2017 ce qui explique la forte évolution de recettes en subventions d'investissement.

**En synthèse :**

	DEPENSES BP 2018		RECETTES BP 2018	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses réelles	76 790,00	Recettes réelles	171 196,56
	Dépenses d'ordre	235 200,00	Recettes d'ordre	112 300,00
			Résultat antérieur reporté 2017	28 493,44
	<b>TOTAL Fonctionnement</b>	<b>311 990,00</b>	<b>TOTAL Fonctionnement</b>	<b>311 990,00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses réelles	3 366 349,00	Recettes réelles	4 126 280,00
	Dépenses d'ordre	112 300,00	Recettes d'ordre	235 200,00
			Résultat antérieur reporté 2017	942 633,88
	<b>TOTAL Investissement</b>	<b>3 478 649,00</b>	<b>TOTAL Investissement</b>	<b>5 304 113,88</b>

Le Président sollicite l'approbation du Comité Syndical pour ce Budget Primitif 2018, conformément aux éléments présentés ci-dessus.

Le Budget Primitif est équilibré en dépenses et en recettes de fonctionnement à 311 990 €.

Le Budget Primitif n'est pas équilibré en dépenses et recettes d'investissement :

- Dépenses : 3 478 649,00 €
- Recettes : 5 304 113,88 €

Ce déséquilibre est dû au décalage d'une année entre les travaux et le versement des subventions.

Ces montants tiennent compte de la reprise du résultat après le vote du compte administratif 2017 et des restes à réaliser.

La maquette budgétaire est disponible sur demande.

**A l'unanimité, le Comité Syndical valide le Budget Primitif 2018 pour la compétence Aménagement Numérique.**

➤ **Travaux**

Pour mémoire, les travaux de MED concernent 4 communautés de communes et ont consisté à la mise en place de 24 armoires de Point de Raccordement Mutualisés (PRM) et en l'opticalisation de 8 Nœuds de Raccordement Abonnés (NRA).

A ce jour, les travaux de génie civil sont quasiment terminés (il ne reste plus que les passages sous la ligne LGV dans trois communes), les travaux de déroulage de fibre optique sont en cours et terminés pour moitié. Le planning sera tenu, soit une mise en service commerciale au plus tard fin de premier semestre.

Les montants à intégrer au budget annexe « Aménagement Numérique » sont limités étant donné qu'il a été choisi d'inscrire l'ensemble des travaux au budget 2017 pour des raisons techniques et administratives liées au type de marché mis en place (marché de conception-réalisation-maintenance), soit :

	Entreprise	Montant inscrit sur le budget annexe 2017	Reste à réaliser	Montant à inscrire sur le budget annexe 2018
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Rézocity	228 450,00 €	95 069,00 €	
<b>Travaux</b>	FM projet SOMELEC SOBECA	3 712 935,00 €	630 616,00 €	
<b>Matériel</b>	ORANGE	230 000,00 €		698 700,00 €
<b>Divers</b>	SNCF			12 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>3 964 385,00 €</b>	<b>725 685,00 €</b>	<b>710 700,00 €</b>

**Travaux FTTO**

Nous réalisons actuellement dans le cadre du CRSD, la desserte FTTO de l'ex BA 112 en extension du réseau fibre JUPITER. Ces travaux ont été budgétés sur le budget 2017 pour un montant de 318 954 € HT dont 191 372 € HT est en reste à réaliser.

➤ **Convention**

**LOSANGE – Convention Tripartite**

La région Grand Est a concédé à LOSANGE la desserte FTTH de notre département. Pour ce faire, et afin d'optimiser les coûts et les délais de déploiement, Losange souhaite utiliser nos réseaux aériens HTA et BT.

Pour cela, il est nécessaire de signer une convention. Un modèle national de mise à disposition des ouvrages publics de distribution électrique a été validé par la FNCCR, ENEDIS et Orange qui peut être décliné à LOSANGE.

Cette convention stipule les droits et devoirs de chacune des parties tant sur le point technique que financier, indiquant également les devoirs de prévenance en cas de travaux (que ce soit la mise en place de fibre par LOSANGE où les interventions du concessionnaire et du concédant sur les réseaux) et de coordination.



La convention proposée à LOSANGE diffère du modèle national sur deux points :

- Une restriction du déploiement sur les réseaux constitués de fils nus avec l'insertion du paragraphe suivant :

*« Dans tous les cas, l'usage des supports de distribution BT portant des réseaux constitués de conducteurs nus inférieurs à 19mm<sup>2</sup> de section est à proscrire et celui des supports de distribution BT portant des réseaux constitués de conducteurs nus supérieurs ou égaux à 19mm<sup>2</sup> de section à éviter. »*

- La suppression de l'obligation de reversement au locataire du montant de la redevance versée dans le cas où le concédant ou le concessionnaire viendrait à effacer les réseaux dans un délai de deux ans après la mise en place de la fibre. Etant entendu que le locataire fera son affaire des coûts d'installation de la fibre en souterrain (génie civil et câblage).

Cette convention a une durée de 20 ans et la redevance versée par support HTA/BT pour la durée de la présente est de 55€ HT pour le concessionnaire et 27,50€ HT pour le Syndicat. Ce montant de base est actualisé chaque année sur la base de l'indice TP12a.

Le modèle de convention est à votre disposition pour une lecture plus détaillée.

Monsieur KHERARO demande si la fibre optique a la même résistance mécanique que les fils de cuivre. Monsieur le Directeur précise que la fibre est déjà en nombre sur les \*\*\*\* des Collectivités et que contrairement au cuivre, la fibre optique ne se détend pas. De plus, le câble porteur de la fibre lui apporte d'excellente qualité mécanique.

Il est demandé si LOSANGE ne pourrait pas suivre nos travaux.

Monsieur le Directeur indique que conformément aux Codes des Postes et Télécommunications électroniques, nous diffusons nos articles sur le site de la Région (puisque c'est elle qui assure la responsabilité de la desserte FTH) ainsi que directement à LOSANGE. Il appartient donc à ce concessionnaire de venir vers nous pour exercer leur droit à la co-construction.

Monsieur KHERARO demande si le SIEM a des échanges avec LOSANGE.

Il lui est répondu qu'il est prévu des rencontres régulières et que notre liste de programmation leur a été transmise.

**Le Comité Syndical autorise le Président à signer ladite convention.**

 **Questions diverses**

Néant.

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt la séance à 12h20.**